

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de Préparation: Janvier 1,2009

Nom du Fournisseur: Brodi Specialty Products Ltd./Ltee
 Adresse du Fournisseur: 250 Cochrane Drive, Unit 9, Markham, ON, L3R 8E5
 L'information de Téléphone : 1-(877) 744-0751
 Faite Par: MSDS Co-ordinator, (877) 744-0751 ext 205, Brodi Specialty Products Ltd.

Section 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM CHIMIQUE : POWERFLO
 FAMILLE CHIMIQUE..... HYDROCARBURE HALOGENE.
 POIDS MOLECULAIRE..... NON APPLICABLE.
 FORMULE CHIMIQUE..... NON APPLICABLE.
 NOMS DE MARQUE ET SYNONYMES..... PowerFlo
 USAGE DE PRODUIT..... DEGRAISSANT-NETTOYANT.
 LIVRE DE FORMULA/LAB #..... FORM-9910-2-251.

Section 02: COMPOSITION/INGRÉDIENTS SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX % I LIMITES D'EXP #CAS. DL/50. VOIE. ESPECE CL/50 VOIE. ESPECE

TETRAFLUORO-1.1 .1.2 BHANE 60-100 1000ppm 811-97-2 NON DISPONIBLE 567000 ppm (4 h)RAT -INHAL

ACETONE 1-5 750 ppm 67-64-1 >9750 mg/kg RAT – ORALE > 16000 ppm (4 h) RAT INHAL

Section 03: IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIE DE PENETRATION
 INGESTION NO TRANSLATION AVAILABLE.
 INHALATION AIGUEAGENT(S) DE PROPULSION - SIMPLE ASPHYXIANT
 CONTACT AVEC LES YEUXPEUT CAUSER DES IRRITATION.
 ABSORPTION PAR LA PEAU..... AUCUNE DONNEES DISPONIBLE POUR LE
 MELANGE DE CE PRODUIT
 CONTACT AVEC LA PEAU.PEUT CAUSER DES IRRITATION. NO TRANSLATION
 AVAILABLE.
 EFFETS D'EXPOSITION AIGUEVERTIGES, NAUSEES. IRRITATION DES YEUX ET DE
 LA PEAU.
 EFFETS D'EXPOSITION CHRONIQUE AUCUN CONNU
 LIMITE D'EXPOSITION DU PRODUIT VOIR SECTION II.

Section 04: PREMIER SOINS

PREMIERS SECOURS EN CAS D'URGENCE CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER LES YEUX A GRANDE EAU
 PENDANT AU MOINS 15 MINUTES ET CONSULTER UN MEDECIN. CONTACT AVEC LA PEAU: LAVER LA PEAU
 ATTEINTE A L EAU ET AU SAVON DOUX.
 INHALATION: SORTIE LA VICTIME AU GRANO AIR.
 INGESTION: NE PAS FAIRE VOMIR. OBTENIR IMMEDIATEMENT OES SOINS MEDICAU.

Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

TEMPERATURE D'AUTO INFLAMMATION..... 465.
 PROCEDURES SPECIALES..... ON PEUT UTILISER L'EAU PROVENANT DES GICLEURS DE
 PULVERISATION POUR REFROIDIR
 LES CONTENANTS FERMES ET EMPECHER UN AUGMENTATION DE LA PRESSION LORS DE
 L'EXPOSITION A DES TEMPERATURES EXTREMES. PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE
 AUTONOME ET DES VETEMENTS DE PROTECTION.
 INFLAMMABILITE..... AUCUN UN PRODUIT INFLAMMABLE (SELON DES REGLEMENTS
 CANADIENS D'AEROSOL).
 SI OUI. SOUS QUELLES CONDITIONS? CHALEUR EXCESSIVE. ETINCELLES ET FLAMMES.
 MOYENS D'EXTINCTION..... DIOXIDE OE CARBONE, POUORE CHIMIQUE. MOUSSE.
 SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE..... 12.8.
 (% VOLUME)
 SEUIL MINIMAL D'IMFLAMMABILITE..... 1.
 (% VOLUME)
 DONNEES SUR LES RISQUE D'EXPLOSION.
 SENSIBILITE AUX DECHARGES STATIQUES..... NON APPLICABLE.
 SENSIBILITE AUX CHOCS..... NON APPLICABLE.
 PRODUITS DE COMBUSTION
 DANGEREUX..... VAPEUR ET FUMEE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE
 LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.
 PROJECTION DE LA FLAMME- AEROSOL
 EST CLASSEE COMME:..... 0 cm.
 RETOUR DE FLAMME..... NON.
 POINT D ECLAIR (C). VASE CLOS DE AUCUN.LA VALEUR CONNUE LA PLUS BASSE EST L'ACETONE @ -
 18C.
 TAGLIABUE (CONCENTRE)

Section 06: MESURES DE DECHARGEMENT ACCIDENTEL

PROCEDURES DE NETIOYAGE
 FUITE/DEVERSEMENT..... ELOIGNER TOUTE SOURCE D'IGNITION.
 UTILISER UN MATERIAU ABSORBANT INERTE ET DES OUTILS QUI NE PRODUISENT PAS D'ETINCELLES. EVITER
 D'INHALER LES VAPEURS. AERER L'ENORQIT. EMPECHER L'ACCES AUX COURS D'EAU.

Section 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE. GARDER A L'ÉCART DES SOURCES DE CHALEUR. ETINCELLES, OU
 FLAMMES.
 CONTROLES D'INGENIERIE VENTILATION - LOCALE (MECANIQUE LORS DE L'UTILISATION A
 L'INTERIEUR DE FACON
 CONTINUE.)
 PRECAUTIONS A PRENDRE POUR LA RANGER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN AERE. DONT LA
 TEMPERATURE D'EXCEDE PAS

MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE 50 DEG C.

MATIERES SYNERGIQUES AUCUN CONNU.

Section 08: PROTECTION DE L'EXPOSITION CONTROLS/PERSONAL

GANTS/TYPE PORTER DES GANTS RESISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES.
 RESPIRATOIRE/TYPE LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE FACON CONTINUE. ON
 RECOMMANDE D'UTILISER
 YEUX/TYPE
 UN RESPIRATEUR OU TYPE A CARTOUCHE (NIOSH/MSHATC 23C OU EGALER)
 VERRES DE SECURITE.
 CHAUSSURES/TYPE PAS NORMALEMENT REQUIS.
 AUTRE/TYPE NON REQUIS(E).

Section 09: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE AEROSOL
 APPARENCE NO TRANSLATION AVAILABLE.
 ODEUR ETHEREE.
 SEUIL DE L'ODEUR NON DISPONIBLE.
 PRESSION OE VAPEUR (PSIG)(AER) 65-75 .
 @20C
 POINT D'EBULLITION..... 57.
 TAUX D'EVAPORATIONNON DISPONIBLE.
 ACETATE DE BUTYLE NORMALE
 DENSITE DE VAPEUR (AIR=1) PLUS DE 1.
 (PAR POIDS)
 SOLUBILITE DANS L'EAU g/l (20°C) 0.15.
 Ph.....NON APPLICABLE.
 DENSITE (LIQUIDE).....NON DISPONIBLE.
 COEFFICIENT DE REPARTITION EAU/HUILE. NON DISPONIBLE
 POINT DE CONGELATION: (°C) -117.
 % DE LA VOLATILITE DE AEROSOL. 100.
 (PAR POIDS)

Section 10: STABILITE ET REACTIVITE

PRODUITS DANGEREUX DE
 DÉCOMPOSITION VAPEURS ET FUMEE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE
 LORSQUE LA
 COMBUSTION EST INCOMPLETE.
 STABLE CHIMIQUEMENT:
 OUI..... SOUS DES CONDITIONS NORMALES.
 NON. QUELLES CONDITIONS? NON APPLICABLE.
 COMPATIBILITE AVEC O'AUTRES SUBSTANCES.
 NO. LESQUELLES? OXYDANTS PUISSANTS.
 REACTIVITE. SOUS QUELLES CONDITIONS? NON APPLICABLE.
 RISQUE DE POLYMERISATION DANGEREUSE .. NE SE PRODUIRA PAS.

Section 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE

EFFETS DE REPRODUCTION AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET
 NUISIBLE SUR LA
 REPRODUCTION N'EST PRESUME.
 IRRITATION OU PRODUIT..... IRRITANT OES YEUX ET DE LA PEAU.
 CAPACITE DE SENSIBILISATION DU PRODUIT. INCONNU (E).
 CANCEROGENICITE DU PRODUIT LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE CE PRODUIT NE SONT PAS
 INSCRITS COMME
 CANCEROGENES PAR LE NTP (NATIONAL TOXICOLOGY PROGRAM) ILS NE SONT PAS
 REGLEMENTES COMME TELS PAR L'OSHA (OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH
 ADMINISTRATION) ET N'ONT PAS ETE EVALUES PAR LE CIRC (CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE
 CANCER) NI PAR L'ACGIH (AMERICAN CONFERENCE OF GOVERNMENTAL INDUSTRIAL HYGIENISTS)
 TERATOGENESEAUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE AUCUN EFFET TERATOGENE NUISIBLE N'EST
 PRESUME.
 MUTAGENESE AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET MUTAGENE NUISIBLE N'EST
 PRESUME.

Section 12: RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUE

ENVIROMENTAL NON DISPONIBLE.

Section 13: DECHETS

METHODE D'ELIMINATION NE PAS PERFORER OU JETER LES CONTENANTS AU FEU, MEME
 VIDES. ELIMINER
 CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION LOCALE.PROVINCIALE ET FEDERALE.

Section 14. L'INFORMATION DE TRANSPORT

CLASSIFICATION DU T.M.D BIEN DE CONSOMMATION (AEROSOLS. UN1950, CLASS 2.2).
 D.O.T. CLASSIFICATION BIEN DE CONSOMMATION, ORM-D.

Section 15 : LÉGISLATION

REGLEMENTS CANADIENS
 CLASSIFICATION SIMDUT A.D2B.
 CNFC SECTION 3.3.5 NIVEAU 1.
 CEPA (Loi Canadienne De Protection D'Enviromental) TOUTES LES SUBSTANCES DANS CE PRODUIT SONT
 ENUMEREES SUR LA LISTE
 CANADIENNE DE SUBSTANCES DE DOMISTIC (DSL) OU NE SONT PAS EXIGEES POUR ETRE
 ENUMEREES.
 REGLEMENTS U.S.
 NIVEAU DE HMIS - SANTE. 1 HASARD QUELQUE PEU.
 NIVEAU DE HMIS - INCENDIE 0 HAZARD MINIMUM.
 NIVEAU DE HMIS - REACTIVITE 1 HASARD QUELQUE PEU.

HMIS EVALUANT LA PROTECTION B.

PERSONNELLE

NFPA CODE 30B NIVEAU 1.

L'INFORMATION DE SARA 313: CE PRODUIT NE CONTIENT AUCUN TI SOUMIS D'INGREDIENTS LES
CONDITIONS DE REPORTAGE DE LA SECTION 313 DE LA PLANIFICATION DE SECOURS ET LA COMMUNAUTE.

CAS# NOMME CHIMIQUE : . N/A.

CALIFORNIA PROPOSITION 65: . DROIT-A-CONNAISSENT L'ACTE DE CFR 372. CAS #: NOMME CHIMIQUE : . N/A.

LE RAPPORT SUIVANT EST FAIT AFIN D'ETRE CONFORME A L'EAU POTABLE SORE DE LA
CALIFORNIE ET A L'ACTE TOXIQUE D'APPLICATION DE 1986: AVERTISSEMENT: CE

PRODUIT NE CONTIENT INTENTIONNELLEMENT AUCUN PRODUIT CHIMIQUE CONNU DE
L'ETAT DE LA CALIFORNIE POUR CAUSER LE CANCER. LES DEFAUTS DE NAISSANCE OU

TOUT AUTRE MAL REPRODUCTEUR. CAS # : NOMME CHIMIQUE : . N/A.

TSCA (Acta Toxique De Commande De Substances des) TOUT LE COMPOSANT DE CE PRQDUIT SONT ENUMERES SUR LE
INVENTAIRE DE TSCA.TOUTES LES IMPURETES ACTUELLES DANS CE PRODUIT SONT EXEMPTES DE LA LISTE.

VOC (w/w%)...0